



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Le mot de la présidente.....	2
En direction des jeunes et de leur famille.....	4
En direction des professionnels, des institutions et collectivités.....	10
Veille, recherche et développement.....	14

# Le mot de la présidente

Depuis la dernière assemblée générale extraordinaire qui nous a réunis le 20 novembre dernier, beaucoup de choses se sont passées à La Bouture.

Nous nous sommes quittés après avoir fait le bilan d'une année 2016 particulièrement difficile sur le plan financier suite au désengagement de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, remettant alors en cause l'existence même de notre association. Nous avons su rebondir, et les chantiers menés depuis plus de 18 mois n'ont pas été des tâches faciles. Ce moment de crise a été l'occasion d'un nouvel élan marqué par une redéfinition des missions suite à l'intégration du centre de ressources C4R au sein de La Bouture à la toute fin de l'année 2016.

Nous avons donc œuvré en 2017 à la mise en place d'une nouvelle organisation, à savoir :

- Une mission d'accueil des jeunes et des familles placée sous la responsabilité de Vincent Costes. Cette mission se décline actuellement au travers de différentes actions : tutorat relancé dans 4 collèges de l'agglomération grenobloise, des ateliers de raccrochage, les entretiens de jeunes décrocheurs notamment en vue d'intégrer le CLEPT. Un « groupe parents » a également été constitué.
- Une mission de formation et d'appui aux porteurs de projets en direction des professionnels et des institutions sous la responsabilité de Véronique Laforets dans la continuité de ce qu'elle faisait déjà au sein du centre de ressources C4R.
- Une mission vie associative (communication, adhésion, etc.), interpellation (colloque, lien avec l'actualité) et de veille stratégique en lien avec le groupe essaimage du CLEPT et le conseil scientifique conduite par Caroline Bernard.

Le bureau de l'association constitué de cinq personnes s'est engagé dans un travail assidu. En cours d'année Christian Dupré a laissé la présidence de l'association à Laura Noezian. Des rencontres toutes les deux semaines ont permis d'accompagner la réorganisation du travail au sein de La Bouture. De nombreux dossiers ont été ouverts, nous avons changé de cabinet comptable, œuvré pour permettre à Vincent Costes de rentrer en formation, redéfini le travail de chaque salarié, recherché et entretenu les contacts avec les institutions notamment sur la question du financement, etc.

Le bureau a été à l'initiative d'un séminaire réunissant en mars 2017 les membres du CA et les salariés notamment dans le but d'actualiser le projet associatif.

Ont été invités aux différents CA des représentants de partenaires et adhérents individuels dans l'idée de découvrir, prendre connaissance de l'association avant et afin de pouvoir s'y engager en intégrant le CA. Ces représentants sont des partenaires de l'ancien centre de ressources C4R : Apase, Clept, Labo-Cités etc. Il s'agit d'instituer dans la vie associative l'esprit de partenariat qui a présidé initialement à la constitution du C4R. Cette nouvelle forme de coopération a été actée par une modification de nos statuts en assemblée générale extraordinaire.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et institutions qui se sont mobilisées, qui ont œuvré pour que ce projet qui nous porte : lutter contre le décrochage scolaire, permettre le raccrochage des jeunes sans assignation, ne disparaissent pas.

Ce nouvel élan n'aurait pu se faire sans cette mobilisation importante, et grâce à laquelle le Conseil régional nous a renouvelé sa confiance.

D'abord, merci à l'engagement des salariés et des élus sans qui cette restructuration n'aurait pu se faire.

Merci aux adhérents collectifs qui sont rentrés dans le CA et ont permis la construction d'une nouvelle dynamique : Apase, Clept, Labo-Cités.

Merci à toutes les personnes, les institutions qui nous soutiennent et œuvrent pour que notre projet rayonne.

L'objectif d'équilibre en termes de soutiens et partenariat financier que nous nous étions fixés : 1/3 national, 1/3 régional et 1/3 local n'est pas encore atteint.

Pour l'année 2018, le ministère de l'Éducation nationale devrait encore contribuer au financement de nos activités, de même que la Métropole de Grenoble. Nous les remercions de leur soutien et de leur confiance. Merci également à la Région d'avoir renouvelé son financement. Il nous reste à nouer, renouer des liens avec le Conseil Départemental, notamment pour nos actions de tutorat et de formation dans les collèges et pour l'accompagnement des élèves décrocheurs qui ont moins de 16 ans. Également avec la Ville de Grenoble, qui nous soutient par la mise à disposition des locaux de La Bouture, mais avec laquelle nous souhaitons un renforcement des relations, notamment parce que 30% des jeunes accueillis à La Bouture sont grenoblois, et que nous intervenons dans la formation des animateurs « jeunesse ». Nous espérons que l'année 2018 nous permettra d'asseoir ces partenariats locaux.

Pour le bureau,

La présidente, Laura Noezian



# En direction des jeunes et de leur famille

## à l'échelle du grand bassin grenoblois

### CONTEXTE ET ENJEUX

Malgré les dispositifs mis en œuvre par l'Éducation nationale pour enrayer le décrochage scolaire, le nombre d'adolescents qui quittent le système scolaire sans avoir validé leur cursus est encore estimé à près de 100 000 par an. Par ailleurs, les progrès réalisés ces trois dernières années portent principalement sur la persévérance scolaire, mais le raccrochage de ceux qui sont déjà sortis de l'école reste difficile.

Raccrocher les jeunes à une formation, une scolarité, et plus généralement un projet qualifiant correspond à des enjeux personnels pour eux, mais également à des enjeux sociaux notamment en termes de cohésion sociale, et enfin, à des enjeux économiques puisqu'on estime que chacun d'eux coûtera plus de 200 000 euros en accompagnements et dispositifs divers cumulés tout au long de sa vie.

### ACTION

L'action déployée en direction des jeunes et de leur famille a pour objectif de les **informer sur leurs droits et leurs devoirs en termes de scolarité et de leur apporter aide et conseils leur permettant de se situer et de formuler leur projet de raccrochage.**

Notre action auprès des jeunes et des familles nécessite d'entretenir d'importants relais avec des éducateurs de prévention, conseillers des missions locales et de Pôle emploi, CIO, établissements scolaires et services académiques, éventuellement avec des services de santé, etc. C'est par ce tissage de relations que nous pouvons assurer **les médiations nécessaires à la reprise de contact entre les jeunes décrocheurs qui ne se sentent plus concernés par l'offre publique de formation et d'insertion et les institutions.** Notre expertise est également mobilisée par des acteurs locaux pour assurer des séances d'information et de sensibilisation (auprès des bénévoles de l'AFEV par exemple), ou pour siéger dans **les équipes pluridisciplinaires de soutien des Programmes de réussite éducative.**

Depuis quelques années, l'enjeu des enfants et jeunes primo-arrivants souhaitant intégrer un parcours scolaire ou de formation conduit de nombreux acteurs et/ou d'autres associations à solliciter l'aide de La Bouture.

Le rajeunissement des décrocheurs conduit La Bouture de plus en plus fréquemment à **accompagner à la fois les jeunes et leurs parents.**

L'accueil des jeunes et des familles s'organise de cinq manières :

- 1- un accueil téléphonique
- 2- des permanences au siège de l'association
- 3- des entretiens suivis dits « ateliers de raccrochage » pour certains jeunes
- 4- des accueils décentralisés en collaboration avec des établissements ou associations partenaires
- 5- l'animation d'un groupe pour les parents.

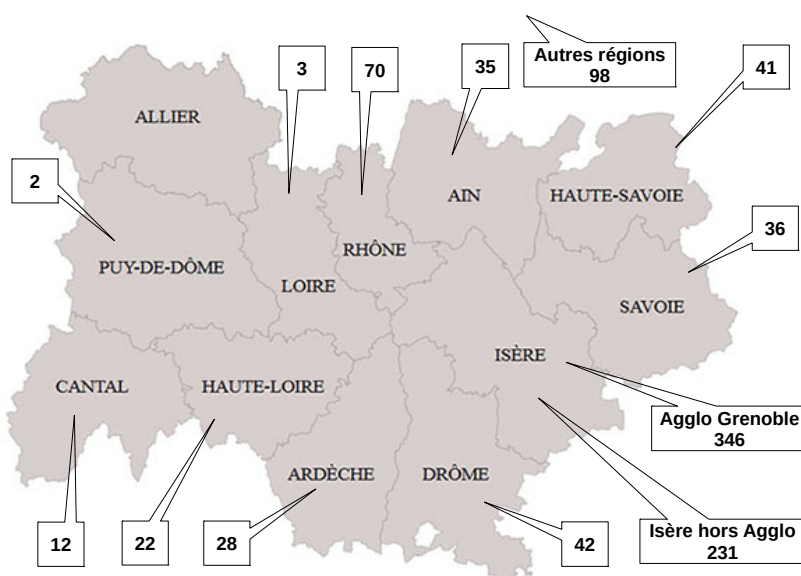
## ACTIVITÉ 2017

### 1- Un accueil téléphonique

À raison de 24 heures semaine, nous répondons aux appels téléphoniques des jeunes, de leur famille, et, éventuellement, des professionnels qui les suivent. Ces appels, d'une durée moyenne de 20 minutes, répondent principalement à des demandes en termes d'information sur les différentes voies de rattachement possibles, de conseil juridique (limites d'âges pour accéder à certains dispositifs, exigences des établissements scolaires, droit à la récurrence en formation...), et de réassurance des jeunes et des familles quant à des parcours de rattachement ou des démarches déjà engagées dans ce sens.

**1 289 appels ont été reçus en 2017, dont 966 en provenance des jeunes et des familles et 323 de la part de professionnels, auxquels il convient d'ajouter 52 courriels.**

#### Origines géographiques des 966 appels téléphoniques



### 2- Des permanences au siège de l'association

Les permanences d'accueil sont consacrées à des entretiens de l'ordre d'une heure et sur rendez-vous, au cours desquels les jeunes sont accompagnés dans leurs questionnements et encouragés à persévérer dans leurs démarches. Les entretiens sont conduits en tenant une double dimension :

- écouter le jeune et sa famille, entendre l'inquiétude face au risque de décrochage ou les souffrances et les incompréhensions liées à l'expérience du décrochage,
- situer à la fois leurs droits vis-à-vis des institutions et leurs devoirs envers elles. Sur ce point en particulier, une reprise des causes ayant justifié des sanctions scolaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion sont des moments importants pour relier décrochage et citoyenneté.

Ces permanences s'adressent à deux types de publics.

- 1) Elles sont proposées aux jeunes et aux familles dont la situation ne peut pas se régler par téléphone. Il s'agit : de jeunes qui ont décroché depuis très longtemps, de jeunes en conflit avec une ou plusieurs institutions, ou de jeunes dont les problématiques scolaires s'entremêlent avec d'autres

difficultés (problèmes de santé, conflits familiaux, petite délinquance, etc.). Dans un premier temps, les entretiens permettent de **faire le point sur des parcours souvent chaotiques, de dédramatiser le passif scolaire et revenir sur les tentatives de raccrochage déjà effectuées**. Dans une seconde partie de l'entretien, les jeunes sont amenés à **préciser leur désir de reprise d'étude ou de formation pour s'approprier progressivement un projet de raccrochage** réussi. Diverses pistes sont explorées : reprise d'études générales en collèges ou lycées, cursus dans la voie professionnelle, E2C, service civique ou européen, DAEU, formation en alternance, candidature au Clept, etc.

2) Ces entretiens sont systématiquement proposés aux **jeunes qui envisagent de reprendre une scolarité au Collège Lycée élitaire pour tous (Clept)** de Grenoble pour accéder à un bac général. Les échanges visent à les informer plus avant sur les exigences de ce choix, et à vérifier tant leur motivation que leurs capacités à réunir les conditions d'un raccrochage (logement, présence d'une personne de confiance dans l'agglomération...). Dans tous les cas, l'aspect strictement scolaire est géré par les enseignants du lycée expérimental.

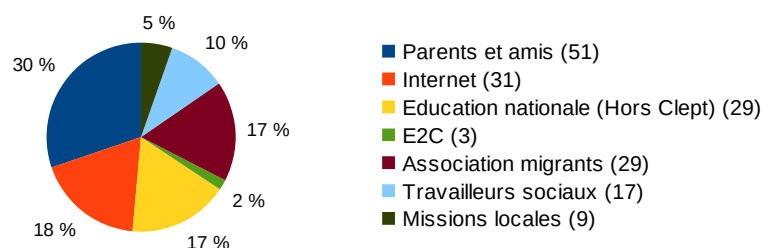
### Quelques chiffres pour situer le public accueilli en 2017 à la Bouture

- Les jeunes accueillis ont 17 ans en moyenne.
- 77 % d'entre eux sont accompagnés
- 21 % ont décroché au collège
- 31 % d'un lycée général ou technologique
- 22 % d'un lycée professionnel
- 7 % d'un établissement spécialisé ou d'alternance.
- 19 % des jeunes accueillis sont primo-arrivants en France, il n'est pas possible de situer leur niveau scolaire de manière fiable.
- La répartition entre les secteurs public et privé est identique aux moyennes nationales

Comparativement aux années précédentes, le nombre de jeunes qui viennent accompagnés par leur parent ou un professionnel a fortement augmenté.

Une autre évolution marquante de 2017 concerne les jeunes primo-arrivants. Le nombre de sollicitations de leur part a été très importante sur le premier trimestre, avant que l'on organise des séances d'information et/ou des entretiens collectifs auprès des associations qui les accompagnent en amont de leur démarche en direction de La Bouture.

### Personnes et structures qui ont encouragé les jeunes à s'adresser à La Bouture en 2017



## 3- Des ateliers de raccrochage

Les ateliers de raccrochage sont constitués d'entretiens suivis destinés à des jeunes dont le retour en formation demande à être soutenu, notamment en ce qui concerne leur confiance en eux et dans les institutions (Établissements, CIO, entreprises, etc.). Chaque atelier de raccrochage est constitué de 2 à 8

entretiens. Ils se déroulent soit à la suite des permanences d'accueil, soit après un nouvel échec, soit encore après la période parfois longue (plusieurs mois ou années) qui a été nécessaire au jeune pour régler les difficultés (de santé, familiales, etc.) qui freinaient sa possibilité de ré-investissement scolaire. Ces ateliers consistent en un **suivi personnalisé** qui peut comprendre l'explicitation des codes et langages institutionnels, des retours sur expériences, la préparation de rendez-vous (au CIO, recrutements, etc.).

**Pour l'année 2017, 69 jeunes ont bénéficié d'un atelier. Pour 39 d'entre eux, il s'agissait d'une reprise de contact plusieurs mois ou années après le premier entretien. L'ensemble a représenté 138 entretiens.**

#### **4- Des entretiens décentralisés dans des établissements scolaires**

Depuis plusieurs années, la Bouture coordonne l'accompagnement de collégiens (action de tutorat), et, plus récemment, de lycéens (action de monitorat). La perspective est de prévenir le décrochage de jeunes qui se trouvent dans un « entre-deux », ni trop éloignés des savoirs, ni trop sollicités par d'autres dispositifs. Ces accompagnements s'adressent en effet prioritairement à des élèves qui se font oublier par leur discrétion, qui ne s'autorisent pas à agir, qui peuvent manquer d'ambition par rapport à leur orientation, et qui généralement ne disposent pas des codes leur permettant de percevoir les attentes et les enjeux de leur scolarité.

Pour ce qui est du tutorat dans les collèges, l'association travaille avec des établissements partenaires pour identifier les jeunes qui vont bénéficier de cet accompagnement. Le profil des jeunes n'est pas unique et chaque établissement définit le type de jeune qu'il souhaite voir accompagner tout au long de l'année par un tuteur à raison d'une heure par semaine. Les séances de tutorat visent à amener le jeune à se questionner sur le sens de sa présence au collège, à modifier ses représentations sur l'école pour mieux y trouver sa place et (re)prendre du pouvoir sur sa scolarité. Les séances hebdomadaires consistent en un accompagnement non disciplinaire : entretiens motivationnels, éclairage des règles et des implicites de tout parcours scolaires, connaissance de soi, gestion du stress et des priorités, etc. La Bouture recrute des tuteurs, essentiellement parmi les étudiants de Lettres, Langues et sciences du langage qui se préparent aux métiers de l'enseignement. Elle assure également leur formation, constitue les binômes tuteur/tutoré en lien avec l'établissement, intervient à mi-parcours pour des temps de régulation, assure tout au long de l'année les liens entre les tuteurs et le collège, et mène des bilans avec les tuteurs et les référents des établissements (Adjoints ou Conseillers principaux d'éducation).

**En 2017, quatre collèges grenoblois ont travaillé avec nous : Aimé Césaire, Les Saules, Charles Munch et Fantin Latour ; 13 tuteurs et autant de jeunes ont participé à cette action.**

En lycées, la Bouture accompagne les établissements qui organisent un accompagnement d'élèves de seconde par des élèves de terminale. Dans cette action qui relève du monitorat, la Bouture assure la formation des élèves de Terminale, le suivi de l'accompagnement qu'ils conduisent avec ceux de Seconde, et participe à faire évoluer le projet en fonction des attentes des établissements.

**En 2017, Le lycée Marie Curie d'Échirolles et le lycée Philibert Delorme (filiale générale et filiale technologique) à l'Isle d'Abeau ont mené ces actions en partenariat avec la Bouture ; 36 élèves de Terminale ont été moniteurs pour autant d'élèves de seconde.**

## 5- Un groupe ouvert aux parents.

En 2017, un « Groupe parents » a vu le jour afin de travailler sur le thème de la parentalité en lien avec le décrochage et le rattachage des jeunes. Il a réuni une douzaine de parents au cours de 4 rencontres dans les locaux de la Bouture. Ce groupe répond à une demande de plus en plus forte de parents qui se retrouvent démunis face au décrochage ; il a un double objectif : inviter des parents à mutualiser leurs expériences, et documenter la manière dont ils vivent le décrochage et le rattachage de leurs jeunes via la publication d'un rapport de recherche et d'un outil (livret) à destination des familles et des professionnels. Le livret est en cours de réalisation grâce notamment au soutien financier de l'association *L'Archipel des Utopies* qui apporte une aide à projets d'intérêt général dans le domaine social.

**Tableau récapitulatif des accueils pour 2015, 2016 et 2017**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Total des sollicitations</b>	<b>959</b>	<b>1020</b>	<b>1341</b>
Dont appels téléphoniques de jeunes et de familles	863	867	966
Dont appels téléphoniques de professionnels	96 (10%)	153 (15%)	323 (25%)
Dont courriels de jeunes et de familles			52
<b>Accueils à La Bouture</b>			
Nombre de jeunes accueillis au moins une fois	217	215	208
Nombre total d'entretiens réalisés (primo-accueil + ateliers)	353	354	307
<b>Accueils décentralisés (Échirrolles, Grésivaudan, tutorat, monitorat, AAMI)</b>			
Nombre de jeunes accueillis au moins une fois	38	31	74
Nombre total d'entretiens réalisés	389	324	760
<b>Groupe « Parents »</b>	-	-	12
<b>Nombre total de jeunes concernés</b>	<b>901</b>	<b>898</b>	<b>1079</b>
<b>Nombre d'adultes concernés</b>	<b>96</b>	<b>153</b>	<b>334</b>

### **Au total, le secteur « Accueil Jeunes et Familles » a concerné 1079 jeunes différents en 2017.**

Malgré des absences pour maladie et formation de l'équipe salariée (8 semaines entre août et décembre), on ne peut que se satisfaire du nombre de personnes accueillies alors qu'on aurait pu craindre une baisse d'activité.

Depuis la mise en ligne du site internet en octobre, nous avons constaté une augmentation des appels téléphoniques. Cette augmentation s'accompagne d'une diversification des origines géographiques des appelants.

Parmi les 257 jeunes accueillis en entretiens ou accompagnés dans le cadre des tutorats et monitorats, 41 % résident sur des quartiers de la politique de la ville, et 6 % sur des territoires classés en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

En termes d'organisation, le choix a été fait cette année de réduire le temps hebdomadaire dédié aux entretiens à 5 demi-journées. Il s'agissait de mieux structurer le temps consacré aux différentes activités que les salariés ont en charge. C'est notamment ce qui a permis à l'équipe de relancer les actions de tutorats et monitorats.

## Perspectives pour 2018 et 2019

### En direction des parents

- Poursuite du « Groupe parents » à raison de deux rencontres par trimestre. Pour compléter et nourrir le travail du groupe, il sera procédé à *une phase d'entretiens auprès de parents n'ayant pas participé aux*



*échanges*. Ces entretiens seront analysés par les participants du groupe eux-mêmes, à partir d'une grille de lecture de leur quotidien, et de leurs interrogations concernant leurs enfants, leurs rapports à l'école et à la formation...

- 4 rencontres « Décrochage et parentalité » délocalisées, en partenariat avec les collectifs de professionnels engagés dans des actions de formation à l'échelle des territoires (dont Cluses, Clermont-Ferrand et Nord-Isère)
- Élaboration et diffusion d'un livret-outil pour aider les parents à comprendre les situations de décrochage et à saisir des ressources pour y faire face.

### **En direction des jeunes**

- Développement des actions de tutorat et de monitorat en direction des lycées professionnels
- Expérimentation d'ateliers de raccrochage en petits collectifs de 5 à 6 jeunes.
- Élaboration d'une convention de partenariat avec le Clept pour préciser l'articulation des rôles respectifs de La Bouture et de l'équipe Clept dans l'accompagnement et la remobilisation des jeunes qui raccrochent dans l'établissement.

# En direction des professionnels, des institutions et collectivités

## À l'échelle régionale Auvergne-Rhône-Alpes

### CONTEXTE ET ENJEUX

Les compétences qui permettraient aux professionnels de faire face au défi des jeunes en rupture ne sont pas comprises dans les formations initiales, et les personnels de l'Éducation nationale, de la politique de la ville, du travail social et de l'insertion professionnelle sont globalement démunis face aux situations qu'ils rencontrent.

Par ailleurs, si les causes du décrochage s'ancrent la plupart du temps à l'école, le raccrochage des jeunes qui ont lâché prise relève d'une intervention pluri-acteurs à l'échelle des territoires, nécessite des changements de pratiques professionnelles et des coopérations entre différentes institutions et différents métiers. Notre expérience nous conduit en effet à promouvoir et soutenir des démarches partagées afin de dépasser les limites de l'individualisation et d'un clientélisme entre différentes structures dont jouent souvent les jeunes avant de s'y perdre.

### ACTION

Notre action a pour objet de soutenir et qualifier l'activité des professionnels chargés de prévenir le décrochage scolaire des jeunes et/ou de favoriser les raccrochages en formation et vers l'emploi. Elle a pour principe d'**assurer un lien entre le terrain, les institutions et la recherche**, et de **promouvoir l'entraide et la coopération entre les acteurs**, en particulier sur les territoires déficitaires où la structuration existe peu ou pas.

Notre posture est résolument celle d'un « Centre ressource Décrochage-Raccrochage » à disposition des acteurs éducatifs institutionnels ou associatifs, professionnels ou bénévoles de la Région Auvergne Rhône-Alpes. De ce fait, les appuis proposés s'adaptent aux besoins des équipes, des territoires et des projets. Bien souvent conçus « sur mesure », ils prennent des formes diversifiées.

- Réponses aux demandes d'**information et de conseils** (dispositifs, coordonnées d'intervenants potentiels, possibilités de financements, réglementation, etc.).
- Qualification des intervenants par **des actions de formation** : journées d'étude, formation continue, interventions dans les cursus de formation initiale (personnels de l'Éducation nationale, travailleurs sociaux, missions locales, etc.)
- **Appui technique et méthodologique** pour la conduite de projets, qu'ils relèvent d'établissements, d'institutions ou de dynamiques territoriales.
- **Animation de réseaux d'acteurs** à l'échelle des territoires.

Dans la perspective de contribuer à des **changements de pratiques professionnelles durables**, nos interventions se réalisent toujours en **lien étroit avec les institutions potentiellement concernées par notre action** : Services de l'Éducation nationale, Directions départementales de la Cohésion Sociales, Caisses d'allocations familiales, etc. Ces institutions sont tenues informées des actions conduites dans leur champ de compétences et associées à leur évaluation. Dans la mesure du possible, elles sont associées à leur conduite (co-animation de groupes de travail, relais d'information auprès des professionnels, etc.).

Cette approche auprès et au service des acteurs repose sur un travail de fond comprenant :

- La **capitalisation** et la mise à disposition de **ressources documentaires**
- Le **repérage et la mise en lien des expériences notamment régionales**
- Une **veille analytique sur les questions de décrochage et de raccrochage** (publics concernés, évolution des formes de décrochage et des voies de raccrochage, configurations territoriales, législation, modalités d'action et conditions de réussite, etc.)

Si les actions de formation font l'objet de facturations et contribuent à l'équilibre économique de l'activité, **l'analyse préalable des attentes, la constitution des diverses ressources et l'animation des réseaux** qui sous-tendent ces interventions représentent un investissement important, dont l'économie **repose sur des subventions**. D'une part le décrochage scolaire et le raccrochage sont des réalités dont la connaissance n'est pas stabilisée, d'autre part les différentes formes de réseaux de professionnels ne pré-existent en général pas aux projets de lutte contre le décrochage mais sont à créer ; enfin les équipes qui nous interpellent ne relèvent pas du secteur marchand et n'ont pas les moyens de rémunérer informations, conseils et ingénierie comme le pourraient des entreprises. C'est ce travail de fond qui **distingue nos interventions des prestations offertes par des consultants ou des organismes de formation classiques**.

## ACTIVITÉ 2017

### Formation

- Nous avons poursuivi en 2017 les actions de formation dans le cadre des cursus de formation initiale à l'IEP Grenoble, et de formation continue d'une part avec les bénévoles de l'Afev et de l'association Entraide Scolaire Amicale (ESA), et, d'autre part, en collaboration avec le CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes (Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation) à Annonay.
- Deux journées ont été réalisées pour les animateurs « Jeunesse » et les directeurs des maisons de quartier de Villefontaine, de même que trois séances avec les coordonnateurs des Programmes de Réussite éducative du département du Rhône.
- Nous avons enfin assuré en 2017, la formation des tuteurs et des moniteurs dans 6 établissements scolaires du département de l'Isère. Ce sont 13 adultes (pour les tutorats) et 61 jeunes de Terminale (pour le monitorat) et qui ont bénéficié de ces temps de formation. Si tous les élèves de terminale n'ont pas pris en charge un élève de Seconde, cette formation les a soutenus dans leur propre scolarité. Elle est en effet pour eux l'occasion de se poser des questions sur leur propre parcours, sur leur motivation. Ils apprennent à être attentifs à leur propre manière d'apprendre, et théorisent ainsi leur pratique.

### Conférences et temps de sensibilisation

- La Bouture a contribué au Séminaire technique régional dédié à « L'animation du volet éducatif du Contrat de ville » co-organisé par Labo-Cités, le ministère de l'Éducation nationale et le CGET. Cette journée s'est déroulée à Lyon le 22 mars ; nous avons animé un atelier sur le thème du décrochage/raccrochage en collaboration avec des partenaires de la commune de Villefontaine.
- Deux temps de sensibilisation ont eu lieu, à leur demande, auprès des équipes d'une maison d'enfants à caractère social « L'Etoile du Rachais », et du service Tony Lainé du centre hospitalier de Saint Egrève.
- L'assemblée générale du mois de décembre a été l'occasion de la projection du film « Une utopie concrète, le Clept » (2015), en présence du réalisateur, Jean-Paul Penard. Le débat intitulé "Pensons ensemble l'école publique de demain" a été animé par Frédérique Bourgeois, Directrice de Labo-Cités.

## Accompagnement de projets territoriaux

- L'accompagnement du collectif de Villefontaine a été poursuivi. Il regroupe une trentaine de professionnels des trois collèges (dont un REP) et du Programme de Réussite éducative, les personnels des maisons de quartiers, des éducateurs de prévention, etc. Cette année 2017 a principalement été consacrée à l'élaboration partagée d'un dispositif d'accueil pour les collégiens temporairement exclus. Ce dispositif a été conçu avec comme principal objectif l'écoute du jeune et la construction des conditions de son retour en classe. Il repose sur un principe de responsabilité commune des établissements et de leurs partenaires quant à ce que les jeunes vivent durant les journées d'exclusion.
- La démarche engagée depuis 2 ans sur la commune de Villefontaine essaime progressivement sur 4 autres communes de la Communauté d'agglomération « Porte de l'Isère ». Deux rencontres se sont tenues avec l'ensemble des personnes et structures potentiellement intéressées par la construction de démarches territoriales mobilisant les établissements scolaires, les services municipaux et des associations. Ces démarches seront déclinées sur chacune des communes de Saint-Quentin-Fallavier, l'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu à partir de 2018, et seront coordonnées dans le cadre du Programme de réussite éducative intercommunal.
- 2017 a vu l'aboutissement de l'accompagnement de l'équipe du collège Jean Vilar à Echirolles et de ses partenaires. Deux rencontres ont eu lieu. L'une au collège sur les questions posées par l'interculturalité dans le phénomène du décrochage scolaire. Cette formation a été réalisée en collaboration avec l'Ifé et l'association Caméléon. Un second temps a été ouvert plus largement aux enseignants du premier degré, aux Conseillers pédagogiques et aux partenaires du dispositif de réussite éducative. Il s'est organisé autour d'une conférence donnée par Elisabeth Bautier intitulée « Le langage, un outil pour apprendre ».
- En toute fin d'année, nous avons engagé l'accompagnement d'un groupe de partenaires à la demande de la Communauté de communes 2ccam (Cluses Arve & Montagne) et de la Direction départementale de la cohésion sociale de Haute-Savoie (DDCS). Ce collectif regroupe la Mission locale, des éducateurs de prévention spécialisée, des animateurs jeunesse, le CIO, etc. Deux temps de travail ont permis de construire ensemble la démarche. Elle s'engagera réellement en 2018 avec 4 journées, chacune de ces journées comprenant un temps de formation pour un groupe fixe de 12 professionnels, l'après-midi étant ouvert plus largement à tous les partenaires autour de thèmes définis en commun et d'analyse des pratiques.

Ces actions d'accompagnement de projets territoriaux s'organisent systématiquement en étroite relation avec les services de l'Éducation nationale (Présence dans les collectifs du chargé de mission Politique de la ville de la DSDEN et/ou des IEN, et/ou des directeurs de CIO), et, en ce qui concerne le territoire de la CAPI, de la Direction départementale de la cohésion sociale.

## Ressources en ligne

2017 a été l'année de l'aboutissement et de la mise en ligne de notre site internet « Ressource » à destination des professionnels. Sur l'adresse [www.labouture.education](http://www.labouture.education), les acteurs éducatifs peuvent trouver des actualités, une information sur les dispositifs de raccrochage, des contacts de partenaires, des articles de fond, fiches-expériences, etc. Nous veillons à ce que ces différents documents soient le plus accessibles possible pour les professionnels, notamment en privilégiant les articles et en proposant des fiches de lecture pour les ouvrages. Par un mot-clé spécifique (Auvergne Rhône-Alpes), le moteur de recherche permet de trouver facilement les ressources spécifiquement régionale (coordonnées, articles de presse, etc.).

## Tableau récapitulatif des actions de formation pour les années 2015, 2016 et 2017

	2015	2016	2017
<b>Formations</b>			
Nombre de personnes différentes	161	265	186
Nombre de jours	18	15	15
<b>Total des journées/participants</b>	<b>336</b>	<b>359</b>	<b>255</b>
<b>Conférences et temps de sensibilisation</b>			
Nombre de personnes	306	23	99
Nombre de conférences	2	1	4
<b>Total des journées/participants</b>	<b>306</b>	<b>23</b>	<b>99</b>
<b>Accompagnement de projets territoriaux</b>			
Nombre total de personnes concernées	42	79	204
Nombre de jours d'intervention	15	17	8
<b>Total des journées/participants</b>	<b>178</b>	<b>247</b>	<b>255</b>
<b>Site Internet</b> (mise en ligne octobre 2017)			
<b>Connexions sur les pages « Ressources en ligne »</b>	-	-	<b>845</b>

## Prévision pour 2018 et 2019

- Soutien à la direction des lycées de la région Auvergne Rhône-Alpes dans sa mission d'animation des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), en particulier dans le cadre d'expérimentations de mobilisations territoriales en direction des CFA, Maisons familiales Rurales et lycées professionnels.
- En relation avec la Direction des lycées de la Région Auvergne Rhône-Alpes : soutien aux Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) demandeuses, et aux opérateurs sélectionnés dans le cadre des appels à projets régionaux.
- Poursuite de l'accompagnement du collectif professionnel de Villefontaine et élargissement de la démarche à 4 communes de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI).
- Poursuite de l'animation du collectif « Décrochage/Raccrochage » constitué autour de la Communauté de Communes Cluses Arve Montagne. Contribution à l'Université d'été de l'association Prisme qui s'organisera en juillet 2018 sur cette thématique.
- Renforcement de la collaboration avec le CARIF-OREF dans le cadre du plan régional de formation sur deux thèmes : « Parentalité et raccrochage des jeunes en rupture », et « Coopérations territoriales autour du raccrochage ».
- Conception et développement de l'offre de qualification en direction des animateurs jeunesse, et plus généralement des travailleurs sociaux.

# Veille, recherche et développement

## CONTEXTE ET ENJEUX

« La connaissance du phénomène social du décrochage est récente et prend sa source en Rhône-Alpes avec le colloque fondateur organisé en 1998 par La Bouture »<sup>1</sup> estime Thierry Berthet, Directeur de recherche en Science politique au CNRS. C'est en effet à partir de ce colloque, et du livre qui en est issu (*Les lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse*, dirigé deux des fondateurs<sup>2</sup> de La Bouture, et publié aux éditions de La Chronique Sociale à Lyon en 1998) que des équipes de chercheurs se sont emparé du sujet. Depuis, la recherche a permis d'identifier les causes, les processus et les enjeux du décrochage des jeunes. Elle documente toutefois peu l'évolution du phénomène et les conditions à remplir pour permettre des raccrochages réussis.

## ACTIONS

« **Contribuer à sensibiliser les pouvoirs publics et les citoyens au problème des collégiens et lycéens décrocheurs** » est un des objets statutaires de l'association. Elle s'est doté d'un Conseil scientifique et assure une veille stratégique pour **développer et transmettre des connaissances**, informer sur les évolutions du décrochage, de même que sur les conditions qui permettent le raccrochage des jeunes en rupture. Plusieurs moyens permettent ce travail conduit en lien avec les institutions et collectivités :

- le traitement de la base de données compilant les entretiens conduits avec les jeunes et leurs parents depuis l'année 2000.
- l'analyse des demandes de formation et des sujets apportés par les équipes professionnelles qui nous sollicitent et les institutions avec lesquelles nous coopérons.
- éventuellement, la conduite de recherches ou recherches-actions spécifiques
- Ces apports alimentent notre action (formation, ingénierie, accompagnement de projets, etc.). Ils permettent également une mise en débat des aspects qui restent encore des angles morts de la connaissance parce que constituant des phénomènes émergents.
- Cette mise en discussion se fait avec les institutions dans la perspective de renforcer les politiques publiques face aux évolutions des phénomènes (rajeunissement des décrocheurs notamment), et avec la communauté scientifique par des communications, publications et colloques.

## ACTIVITE 2017

L'activité de ce secteur pour l'année 2017 s'est centrée sur trois objets de travail: la rédaction d'un livre à partir du colloque conduit en 2015, la problématique des jeunes primo-arrivants, et les questions de parentalité en lien avec les ruptures scolaires.

- Nous espérons faire aboutir l'ouvrage prévu suite au colloque de 2015 « Agir et s'engager en commun ». Mais nous avons manqué de disponibilité et l'écriture est encore en chantier. Nous sommes heureux de compter sur la ténacité et le soutien de Dominique Glasman, Président du conseil scientifique, pour tenir le cap de cette production, dont la publication constitue aujourd'hui une urgence, tant pour l'association que pour les professionnels.

---

1 Thierry Berthet est directeur de recherche CNRS en science politique au Centre Emile Durkheim (Université de Bordeaux & Sciences-Po Bordeaux). Il dirige également le centre régional du Céreq en Aquitaine. Il a publié, avec Joël Zaffran, *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation*, aux Presses universitaires de Rennes en 2014. Le rôle pionnier de La Bouture est également attesté par Pierre-Yves Bernard, enseignant chercheur en sciences de l'éducation à l'université de Nantes et diplômé de l'IEP de Paris qui a publié "Le décrochage scolaire" dans la collection Que Sais-Je ? aux Presses universitaires de France en 2011.

2 Il s'agit de Marie-Cécile Bloch et Bernard Gerde.

- Face au nombre croissant de jeunes primo-arrivants sollicitant La Bouture pour une reprise d'étude, nous avons engagé un partenariat spécifique avec des associations d'aide aux migrants pour améliorer leur orientation et faciliter leur prise en charge. Nous avons également contribué à un temps de travail conduit par les services du Rectorat de l'académie de Grenoble sur ce thème.
- La mise en place du groupe « Parents » a été l'occasion d'engager un travail de recherche sur le thème de la parentalité en lien avec le décrochage et le raccrochage des jeunes. Nous avons pour cela mobilisé les compétences de Jessica Pothet, Maîtresse de conférence en sociologie à l'Université de Lorraine. Ce travail vise à documenter la manière dont les parents vivent le décrochage et le raccrochage de leurs jeunes.
- L'assemblée générale du 20 novembre 2017 a été l'occasion d'un débat citoyen autour de la place et du rôle de l'école dans la société.

### Prévision pour 2018 et 2019

- Publication de l'ouvrage « *Des ruptures au raccrochage, agir et s'engager en commun* », dans la suite du colloque réalisé en 2015.
- Publication d'un rapport de recherche sur les questions de parentalité en lien avec les ruptures scolaires, et d'un livret à destination des parents.